# Inscription à l'école



Futurs élèves de petite section en maternelle, futurs élèves de CP, nouveaux arrivants aux Loges-en-Josas, **les inscriptions se font en 2 étapes :**

**1. Inscriptions en Mairie, munissez-vous des documents ci-dessous :**

- le livret de famille ou un extrait de l'acte de naissance de l'enfant
- un justificatif de domicile récent au nom du responsable de l'enfant
- le carnet de santé de l'enfant pour vérification des vaccins obligatoires

**2. Admission à l'école auprès des directrices**

Après l'inscription en mairie, la mairie transmettra à l'école maternelle **le certificat d'inscription scolaire.**

- **Mme Valérie REGHEASSE, directrice de l'école maternelle**
- **Mme Laure VERGÉ, directrice de l'école élémentaire**

## Contact

**Mairie – Service Affaires scolaires et périscolaires**

- Valérie Basly
- 01 39 07 16 76
- periscolaire@mairieleslogesenjosas.fr

### Contact

**École maternelle des Loges-en-Josas**

- Directrice, Valérie REGHEASSE
- 01 39 56 16 02
- 0780836K@ac-versailles.fr

### Contact

**École élémentaire des Loges-en-Josas**

- Directrice, Laure VERGÉ
- 01 61 12 39 21
- 0780290s@ac-versailles.fr

## Sur le même sujet



### Vie scolaire



## Services périscolaires



## Centre de Loisirs – ALSH

- Partager sur
- Partager sur Facebook

- Partager sur Twitter
- Partager sur LinkedIn
- Partager par email
- Enregistrer en PDF